



ÉDITO

Sommaire

Édito.....p.1
 De la zone au parc d'activités.....p.2
 Couleur et enduits au Pays des pierres doréesp.3
 Économie d'énergie dans le bâtiment.....p.4
 Mâchefer et peau de verre, Vaise et son patrimoinep.5
 Construction bois et enseignement professionnelp.6
 NAJAP, des ovnis qui tracent ...p.7
 Maisons d'aujourd'huip.8
 Des communes renforcent leur assistance architecturale.....p.8

La ville : la fin d'un modèle ?

La ville contemporaine éclate sous des contradictions qui alarment les tenants du tout sécuritaire et inquiètent les amoureux du mélange savant, de l'hétérotopie (espace non homogène) qui attire et sédentarise les nomades - au sens large - au cœur de la cité. Ainsi les aménagements se répondent-ils entre une ouverture, une circulation fluide offerte à tous, comme par exemple l'aménagement des berges du Rhône à Lyon, et l'édification de nouvelles formes d'habitat type «Docklands» qui n'accueilleront que ceux qui ont investi dans ce produit, par ailleurs fort coûteux. Est-ce parce qu'il s'intéresse aux grandes causes écologistes ou qu'il fait pleurer tant de jeunes filles que Stéphane Degoutin cite dans son ouvrage «Prisonniers volontaires du rêve américain» Leonardo di Caprio : «Le monde est en train de se disneyfier. Tout devient parc d'attraction». Ce livre, en dehors de ce constat alarmant, est en effet des plus dérangeants (enfin !), c'est une réflexion majeure sur cette ambiguïté du phénomène urbain, générateur de violence, mais aussi traditionnellement

lieu ultime de la protection physique, sociale. On ne saurait trop en recommander sa lecture comme une préfiguration d'une ville à venir si nous ne relevons pas le défi de la citoyenneté urbaine. Et ainsi se constituerait Disney-ville : une partition mesurée qui anticipe les comportements et limite le plus soigneusement possible ce qui est privé de ce qui est public, un univers d'objets imposés qui sépareraient et sécuriseraient, pour quelques-uns seulement, la sphère de l'habitat, voire de services liés, et laisserait la sphère collective au bon soin de l'appropriation des «autres» gérée par une collectivité qui devrait pallier à tous les débordements d'une liberté sans règle. A travers les parcours urbains que nous réalisons dans nos formations, c'est bien cette dimension qui réapparaît, dans les interrogations des participants que suscitent ces découvertes d'espaces qui font la ville, hors la ville patrimoniale, si peu homogène. Le plus grand nombre de nos participants aime la ville, même si elle n'en demeure pas moins un lieu de craintes et de sentiments partagés

entre attraction et rejet. Tous y voient un lieu d'apprentissage et y vivent avec plaisir, au-delà du rêve de la maison «à la campagne» ; tous y trouvent les équipements et une facilité d'y élever leurs enfants ou d'y bien «vieillir» ; quelques-uns même apprécient les ruptures d'échelles mais aussi les ruptures sociales dont elle est le théâtre entre le jour et la nuit, la semaine et les fins de semaine, les quartiers... Mais ce modèle est-il encore partagé ? On peut parfois en douter. A quelques lieux de là, les préoccupations sont fortes sur l'espace péri-urbain qui n'est plus la ville mais plus tout à fait la campagne et au-delà, nous travaillons avec des communes qui, même au grand air, sont préoccupées de qualité environnementale et sont devenues conscientes que l'antagonisme ville-campagne n'a plus lieu d'être dans ce domaine où nous partageons des problèmes cruciaux. Alors quelle sorte de ville pour demain ?

Catherine Grandin-Maurin
directrice.



De la zone au parc d'activités : l'ouest lyonnais souhaite mieux conjuguer développement et environnement

A la demande de l'association **ACOLADE**¹, la structure qui rassemble quatre communautés de communes de l'ouest lyonnais, le CAUE du Rhône vient de réaliser une étude sur la qualité des sites d'activités dans le but de promouvoir l'accueil de nouvelles entreprises et de requalifier les zones d'activités existantes.

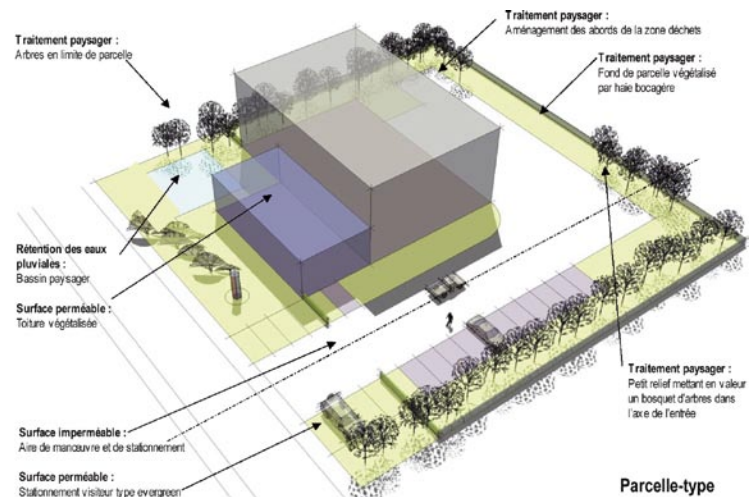
Les principaux enseignements sont livrés ci-dessous.

La qualité d'aménagement d'un parc d'activités repose sur la mise en place d'un partenariat continu avec des professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) qui élaboreront les principes d'aménagement et en suivront la mise en œuvre :

- une structure des espaces publics joue un rôle considérable dans l'image d'un parc : un maillage viaire hiérarchisé facilite la lisibilité des voies, l'identification des lieux et les possibilités de repérage ;
- une trame parcellaire adaptée aux activités à accueillir génère le support physique géométrique dans lequel chaque entreprise va prendre place ;
- un site naturel d'implantation respecté (relief, écoulement des eaux ou végétation existante) procure souvent des facteurs d'ordonnement contribuant à la composition du projet ;
- un cadre de règles urbaines et paysagères précises et simples pour la conception architecturale garantit une unité esthétique et fonctionnelle ;



Fleurieux sur l'Arbresle, ZAE de Montepy
© CAUE du Rhône



Croquis d'une parcelle-type © T.Saunier, CAUE du Rhône

- une structure de services aux entreprises répond aux attentes sociales indispensables (restauration, loisirs, entretien d'espaces verts, garde d'enfants, transport en commun).
- le respect de l'environnement en cohérence avec le projet de territoire : la gestion environnementale touche aussi bien la réduction des nuisances et les risques de pollutions que la recherche de solutions optimisées en matière de consommation d'énergie, d'eau, et l'amélioration du cadre de vie.

Les recommandations de l'étude CAUE sont les suivantes :

- instaurer une réelle démarche de programmation, quelle qu'en soit l'échelle qui permet de "qualifier" chaque territoire de projet par ses vocations (industrie, artisanat, tertiaire) et soutenir une mixité "raisonnée" des activités entre elles ;
- fonder le projet sur le respect de l'environnement par une démarche progressive d'implication des acteurs : de l'Analyse Environnementale de l'Urbanisme à la charte environnementale et un management environnemental à l'échelle des parcs d'activités nouveaux, étendus ou requalifiés ;
- mener les études préalables (opportunité, faisabilité), les études environnementales et de projets avec des professionnels ;

- **Mettre en œuvre :**
 - des documents d'urbanisme de qualité dans le choix des localisations d'activités (articulation SCOT/PLU, foncier/opérationnel) ;
 - une anticipation par une véritable politique foncière pour libérer des terrains à bâtir de qualité au regard des équipements, des sites et paysages, et concrétiser une réelle offre foncière (sont concernés les activités et l'habitat) ;
 - une mutualisation des réalisations réussies dans chacune des communautés de communes porteuses de l'image du territoire.

Christian Le Dain,
directeur d'études.

¹ ACOLE (Association du Pays des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement)

«Couleur et paysage : des enjeux dans le conseil aux collectivités locales ; quelles démarches pour une - culture raisonnée - de la couleur dans le Pays Beaujolais»,

D. Ardaillon, Mémoire de fin d'études, Institut National d'Horticulture d'Angers, sept. 2006.

«Etude pour la valorisation des techniques de restauration du bâti ancien dans le Pays des pierres dorées»,

P. Allart architecte, Ministère de la culture et de la communication, DAPA, nov. 1998.

Voir également la plaquette d'information «Lumineuses façades du Pays des pierres dorées ; petit précis de recommandations architecturales» Service départemental de l'architecture et du patrimoine, Office de tourisme du Beaujolais des pierres dorées, CAUE 69.

Couleur et enduits au Pays des pierres dorées

Au nord-ouest de Lyon, les Monts d'Or et le Pays des pierres dorées disposent d'un important patrimoine bâti caractérisé par le calcaire ocre-jaune des maçonneries. Avec la douceur des paysages et la culture de la vigne, l'architecture contribue ainsi à la fabrication d'une «identité locale», largement utilisée pour la promotion de ces «terroirs» et de leurs produits. Simultanément, ces territoires attractifs par leur proximité routière et une image rurale préservée n'en sont pas moins soumis à la pression urbaine du Grand Lyon. Dans ce contexte, couleurs et matières des façades prennent toute leur importance car elles participent largement à la perception et à l'ambiance des sites. Au fil des saisons, comme le remarque Delphine Ardaillon, «la pierre locale constitue une constante paysagère forte : elle participe aux couleurs acidulées viticoles de l'automne, elle éclaire fortement le paysage d'été en contrastant avec les feuillages, et se fond en écho aux sols dénudés dans le paysage hivernal». Conscientes de ces enjeux, les communes inscrivent à leur règlement d'urbanisme des

prescriptions particulières sur les matériaux et les couleurs des façades. L'application de l'article 11 s'adosse souvent à une «étude couleur» qui organise la palette en prolongement des éléments existants relevés localement, afin de préserver une harmonie originelle et surtout de se distinguer de l'hétérogénéité du péri-urbain. L'esthétique et le goût se confrontent alors au règlement, pouvant conduire à l'impasse des goûts et des couleurs qui ne se discutent pas... Quelle est la légitimité de nos choix ? Le rose n'est-il pas une belle couleur, vraisemblablement celle du bonheur ? La pierre mise à nu n'apporte-t-elle pas l'authenticité historique de la maison, preuve qu'aucun parpaing industriel n'est venu s'y glisser ? Une alternative serait d'aborder la question du point de vue du sens et de la technique. La beauté d'une couleur existe-t-elle en soi ? L'harmonie chromatique ne se décrète pas, elle s'éprouve au cas par cas, dans des configurations locales de voisinage qui évoluent au fil des transformations ponctuelles : états mouvants d'une remise en jeu permanente. La couleur de la façade représente autant l'habitant qu'elle participe à une composition collective plus vaste. D'où l'intérêt d'élargir le champ, pour trouver l'accord juste entre désir individuel et intérêt commun.

La méthode ? se retrouver sur site avec l'architecte-conseiller CAUE, faire prendre l'air aux échantillons, oublier la nostalgie pour retrouver le fil de l'histoire : lire les pages qui précèdent avant d'en poursuivre le texte. A la beauté de la pierre apparente, distinguer la pierre appareillée du moellon hourdé, s'interroger sur la capacité d'une pierre calcaire poreuse et fragile à s'exposer ainsi sans protection : l'enduit supprimé, l'eau et le gel commencent leur lente érosion du parement, source de nombreux désordres (infiltration d'humidité, déjointoiement, déchaussement des moellons...). Considérer l'enduit à la chaux comme un état plastique de la pierre, ce moment transitoire du cycle de la chaux entre la cuisson des blocs de calcaire à 1000 degrés et sa reconstitution par carbonatation.



Démonstration de jets au balais par Jean-Jacques Algros, Ecole d'Avignon, centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural © CAUE du Rhône

Apprécier le paradoxe du parement ancien, qui confère à l'enduit ciment «dur et solide» une pérennité bien moindre que celle de l'enduit à la chaux, dont la «faiblesse et la souplesse» constituent justement la force.

Jacques Sordoillet, chargé de mission formation.

Formation

En collaboration avec BTP Rhône, CAPEB Rhône et l'Ecole d'Avignon, le CAUE organise une formation « **Patrimoine Bâti ancien** » qui permettra d'adapter les connaissances des artisans et entreprises de bâtiment aux exigences des chantiers de réhabilitation. Avec le soutien de la commune du Bois-d'Oingt, un atelier pratique d'échantillonnage d'enduits et badigeons à la chaux se tiendra au Bois-d'Oingt les 27-28 février et 1^{er} mars 2007.

Pour tous renseignements, programme détaillé et inscription :
Béatrice Cohen au
04 72 07 44 55



Rue de la République : pan coupé en pierre appareillée © CAUE du Rhône

Economie d'énergie dans le bâtiment Qu'est-ce-que la « RT 2005 » et le « DEP » ?

Poussée par ces différents engagements internationaux et par l'Europe, la France met en place des incitations et une réglementation de plus en plus efficaces pour limiter la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment (40% de la consommation nationale).

La nouvelle Réglementation Thermique 2005 (RT 2005) applicable aux bâtiments neufs, à partir du 1^{er} septembre 2006, définit des niveaux de performances à atteindre pour améliorer régulièrement leur performance énergétique (durcissement progressif des normes prévu tous les cinq ans jusqu'en 2020).

Pour la première fois en 2005, la réglementation prend en compte les apports dus à une bonne conception de la construction (tailles et orientations des baies, présence de protections solaires...), ainsi que l'utilisation des énergies renouvelables (la production de l'eau chaude sanitaire par panneaux solaires devient par exemple une référence). La baisse de la consommation énergétique passe également par l'utilisation d'appareils de régulation de la température ayant de très bons rendements (qui consomment moins pour produire plus de chaleur ou plus de fraîcheur) et par la mise en place de systèmes d'isolation de plus en plus performant avec une attention particulière à la gestion des ponts thermiques (liaison des différents composants de la construction - lien entre planchers et murs, liens entre murs et fenêtres...) qui sont sources d'importantes déperditions. La réglementation est basée sur un renforcement de la performance énergétique globale du bâtiment, les concepteurs et les maîtres d'ouvrage (les propriétaires) ont donc la possibilité de choisir entre plusieurs composants intervenant dans la performance thermique globale. Une bonne orientation et une bonne isolation permettent par exemple l'utilisation d'un mode de chauffage moins performant.

Le potentiel d'économie d'énergie dans le parc immobilier existant étant de très loin supérieur au neuf, l'amélioration des performances énergétiques de ce bâti ancien est encore plus essentielle pour la maîtrise de l'énergie dans le secteur du bâtiment. Pour cela, en l'absence de règles contraignantes, deux outils incitatifs ont été mis en place récemment et permettent une prise de conscience générale.

Le «Diagnostic de Performance Energétique» (DEP) obligatoire à l'occasion de la vente de logements ou bâtiments est en place depuis le 1^{er} novembre 2006 pour les bâtiments existants.

A partir de juillet 2007, il devra être joint aux contrats de location de logement lors de leur signature. Il est composé d'une étiquette énergie, qui permet de classer le logement en fonction de sa consommation globale ainsi que de son émission de gaz à effet de serre. Cet outil, sans être d'une très grande précision à la vue des nombreux paramètres entrant en ligne de compte, est associé à la description du bâtiment et des équipements en place. Il propose également des recommandations d'amélioration de la performance énergétique. L'ensemble permet à l'utilisateur, au moment de l'acquisition de son bien, de comprendre les différentes consommations d'énergie et d'estimer le potentiel d'amélioration.

Ce diagnostic, associé aux «crédits d'impôts pour dépenses d'équipements de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable» peut

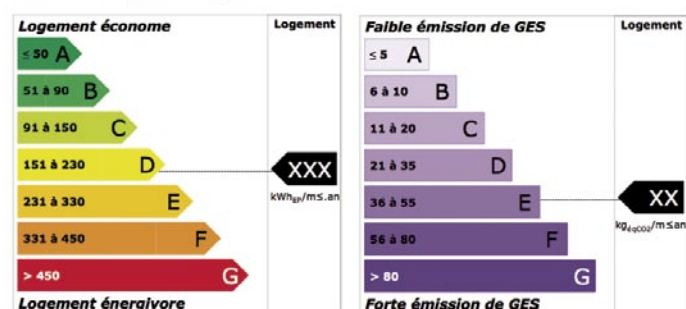
être une très bonne incitation pour réaliser les travaux d'amélioration des constructions existantes. Ce «crédit» est déduit des impôts pour les ménages imposables, mais est également remboursé aux ménages en cas de non-imposition. Il varie de 15 à 50% en fonction des matériaux et matériels mis en œuvre et est majoré lorsque les travaux sont réalisés dans les deux ans suivant l'acquisition d'un logement. Il prend en compte les dépenses (hors main-d'œuvre) de mise en place de certains types de chauffage à haut rendement (en lien ou non avec des énergies renouvelables), de mise en place de fenêtres à isolation renforcée, de mise en place d'isolation thermique de bonne qualité.

Indépendamment du militantisme pour la mise en place d'un développement durable de la société, ces différentes incitations et règles permettent de réfléchir au concept de coût global d'une construction (somme des coûts de construction et d'utilisation). Il est très souvent économique à moyen et long termes de mettre en place des équipements et matériaux ayant de bonnes performances énergétiques, plus onéreux dans un premier temps, permettant ensuite, lors de leur utilisation, de limiter les coûts. L'augmentation du prix des énergies fossiles dans les années à venir ne pourra qu'améliorer la rentabilité de tels investissements.

Raphaël Morel,
architecte-conseiller.

Pour plus de détails sur ces points, vous pouvez vous rendre sur le site du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement : www.logement.gouv.fr ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : www.ademe.fr

Modèle de "l'étiquette énergie"



Mâchefer et peau de verre, Vaise et son patrimoine

Organisées en partenariat avec le musée de Gadagne et les Archives municipales de Lyon, les journées de formation destinées aux enseignants du secondaire qui se sont déroulées les 16 et 17 novembre 2006 étaient placées sous le thème du patrimoine industriel, vaste problématique illustrée par une visite du quartier de Vaise, de la place Valmy à l'extrémité nord de la rue des Docks. Un tel choix à valeur de symbole si l'on tient compte des profonds bouleversements qui sont intervenus dans cet arrondissement au cours des dix dernières années et surtout du peu de cas dont les vestiges de son âge d'or industriel ont fait l'objet, sans parler de la destruction controversée de la halle de la navigation en 2002. Rien n'est plus significatif que l'ancien quartier de l'Industrie où quelques îlots d'habitation se juxtaposent encore avec des immeubles high tech qui arborent fièrement leurs façades vitrées sur lesquelles se reflètent avec étonnement la silhouette des anciens entrepôts des Chaix Beaucairois et les fragments de murs en pisé de mâchefer qui semblent attendre fébrilement les pelleteuses. Ces ultimes reliquats témoignent encore de la part que pris Vaise dans le développement industriel et commercial de la ville à l'époque contemporaine, en particulier dans le domaine de la chimie appliquée à la production de soie synthétique sous l'égide d'entrepreneurs et d'ingénieurs avisés, ce que rappellera à propos Michel Laferrère, professeur honoraire des universités, au cours de son intervention le 17 novembre au matin, déplorant l'absence de réflexion globale sur l'histoire industrielle du quartier.

*Philippe Dufieux,
chargé de projets.*



Parcours industriel, Vaise © CAUE du Rhône

ÉVÉNEMENTS

La maison contemporaine, architecture et modes de vie

On en parle...



Hauts de Feuilly, Tekhné - © CAUE du Rhône

Entre 1997 et 2004, 64 % des logements construits ont été des maisons individuelles. Les 3/4 des ménages qui accèdent à la propriété le font avec ce type d'habitat. L'habitat individuel couvre à l'heure actuelle 94 % de la superficie habitée en France contre 6 % pour l'habitat collectif alors que ce dernier représente 46 % du parc de logements. En 2001, l'habitat individuel s'étendait sur 18 600 km², soit davantage que le réseau routier permanent, c'est-à-dire 10 700 km² ; pas moins de 300 km² par an sont ainsi «dévorerés» par la maison individuelle. Qu'il s'agisse de pavillons de banlieue, de villas à la campagne ou de résidences secondaires, ces quelques chiffres donnent la mesure de l'ampleur que revêt ce phénomène majeur en France. À l'heure de la maison à 100 000 €, ce cycle de conférences, organisé en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon et la librairie Le Moniteur, se propose de revenir sur la véritable passion que les Français vouent à la maison individuelle.

*Philippe Dufieux,
chargé de projets.*

Mercredi 24 janvier 2007
Dix maisons au XX^e siècle
Par Richard Klein, architecte DPLG, professeur d'histoire de l'architecture à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg.

Mercredi 28 février 2007
Maison individuelle et préfabrication. Figures de la modernité (1925-2005)
Par Lionel Engrand, architecte DPLG, École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

Vendredi 9 mars 2007
La maison écologique
Par Jérôme Houyez, architecte DPLG.

Jeudi 10 mai 2007
Modes de vie : usages des espaces de la maison
Par Guy Tapie, sociologue, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.

À 18 h 30 précises, entrée libre dans la limite des places disponibles. À la Bibliothèque de La Part-Dieu : 69003 Lyon - 04 78 62 18 00 www.bm-lyon.fr

Renseignements :
CAUE du Rhône : 04 72 07 44 55 www.caue69.fr

Cycle de conférences 2007

Les enjeux liés au développement du lotissement et de l'habitat pavillonnaire se confondent depuis longtemps avec la préférence des Français pour la maison individuelle ; un engouement qui ne se dément pas depuis une cinquantaine d'années puisqu'ils sont aujourd'hui près de 75 % à préférer l'habitat individuel au collectif. Rien ne semble infléchir cette aspiration croissante pour la maison individuelle même si moins de 5 % d'entre-elles sont construites en France par des architectes. La France ne compterait pas moins de dix-sept millions de logements individuels (neufs et anciens).

Construction bois et enseignement professionnel



Maison à Grésivaudan
architectes : R2K architectes
charpentier : Entreprise Oliveira
Photo © S.Chappaz, in Créabois
Isère Inter-professions forêt-bois /
CAUE de l'Isère,
Au fil du bois – portraits
d'architectures, avril 2006.

Sale temps sur la planète bleue, les glaces remontent jusqu'aux côtes Néo-Zélandaises, des vents assèchent inlassablement l'Afrique de l'Est, et les eaux lèchent avec gourmandise les terres basses dans le Pacifique et l'océan Indien avant de les engloutir inexorablement. Allons-nous devenir enfin raisonnables et traiter cette terre avec sagesse, respect et prévoyance ? Aujourd'hui la philosophie du développement durable et la lutte contre l'effet de serre deviennent des préoccupations incontournables et partagées par un nombre sans cesse croissant de gens et de collectivités. L'Education Nationale a inscrit récemment le développement durable chantier de première importance. La traduction est déjà lisible dans les faits : l'enseignement professionnel esquisse des démarches ciblées et responsables, particulièrement dans les métiers du bâtiment où la filière bois prépare des projets d'ouverture de formations diplômantes dans la construction bois. Les lycées de la filière devront adapter leurs structures ; des espaces professionnels nouveaux réclament des compétences spécifiques que les enseignants devront acquérir pour répondre à ces mutations technologiques. Le service éducatif du CAUE du Rhône prépare des actions de formation qui s'adressent aux professeurs concernés par ces nouveaux enseignements. Comment rompre avec la construction indifférente et brutale, qui prévaut encore, pour inventer de nouveaux territoires occupés par un habitat respectueux de son environnement ?

* in « au fil du bois » CAUE de l'Isère.

Quels procédés de construction opposer aux matériaux lourds, consommateurs d'énergie fossile sur le déclin ?

Quels nouveaux savoir-faire labelliser et diffuser ?

Le bois matériau naturel renouvelable, offre des performances techniques qui modifient et simplifient considérablement le mode d'élaboration des projets et leurs réalisations.

Un travail d'équipe concepteur et entreprise, la préfabrication possible en atelier, la rationalisation des interventions dans une recherche de performances énergétiques et constructives constituent désormais une véritable « culture bois » qui redonne du sens aux différents métiers.

Des programmes d'équipements publics scolaires ou culturels, des bâtiments artisanaux, agricoles et même des ouvrages d'art sont expressifs de la capacité du bois à dialoguer avec d'autres matériaux ; la richesse et la liberté de conception apportées enthousiasment ceux qui le redécouvrent.* Les actions de formation du CAUE sont construites pour apporter aux professeurs de la filière bois des supports technologiques, didactiques, et une vision contemporaine et responsable de leur enseignement.

Jean-Paul Brochot,
chargé de mission éducation.

Cette ville que l'on apprend

En formation initiale ou continue, 325 professeurs du primaire, de l'enseignement secondaire et professionnel seront formés à l'architecture, la ville et le paysage durable au premier semestre de l'année 2007

Quels que soient les intitulés des stages qui leur sont proposés dans ces domaines, les enseignants ont une forte demande de formation pour ce qui touche à l'architecture à l'urbanisme et à l'environnement d'un point de vue à la fois technique, sociétal, culturel. Aussi, c'est à travers différentes démarches pédagogiques que s'élaborent avec les responsables

académiques des formations ou avec les IUFM, des journées de sensibilisation de découverte, d'atelier où ces trois dimensions sont présentes. Pour les professionnels des CAUE, il s'agit de transmettre, non seulement des connaissances, mais aussi de construire des outils qui permettent aux enseignants d'aborder en classe, par des thèmes d'actualité, l'apprentissage de l'espace qui conduit à l'aptitude à comprendre comment il a été fabriqué mais aussi à ressentir l'émotion procurée par sa qualité ou son absence de qualité. Chez le jeune enfant, quel chemin parcourir entre la formation de l'imaginaire et la toute première formation « d'une approche cultivée » comme s'interroge le philosophe Jean Attali. Cette question reste valable au collège tout autant qu'au lycée où l'enseignement des pratiques artistiques laisse de moins en moins de place à nos disciplines, privilégiant davantage danse, musique, cinéma... Si les projets en classe restent donc minoritaires, les enseignants trouvent dans ces formations une ouverture qui leur permet de replacer dans leurs enseignements de base, histoire, géographie, lettres, mathématiques, arts plastiques ou appliqués, l'apport de la pédagogie active et appliquée que nous leur proposons.

Quatre stages aborderont : la place et l'évolution du patrimoine industriel appliqué au territoire de Vaise, la ville et l'architecture durable, les parcours et lectures du paysage sur le site de la Tourette et de Ternand, des sujets aussi vaste que « Dans quel monde je vis, tu vis, nous vivons », véritable parcours culturel et pluridisciplinaire entre le quartier de la Soie, de Gerland, les rives de la Saône, le parc de Miribel et une approche magistrale de la pédagogie de projet pour les professeurs stagiaires de l'IUFM de Villeurbanne.

Cette diversité cache en réalité les nombreuses questions autour du socle de l'urbain sur lequel vient s'appuyer un grand nombre de sujets traités avec les jeunes : mais que font donc les urbanistes pour nous construire des villes plus humaines, comment lutter contre les pollutions, comment préserver la nature en ville, comment vivre une société moderne dans un patrimoine qui parfois étouffe la créativité, comment bien vivre en périphérie une modernité qui n'a pas que des désavantages ?

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.



Formation à la lecture du paysage

NAJAP, des ovnis qui tracent

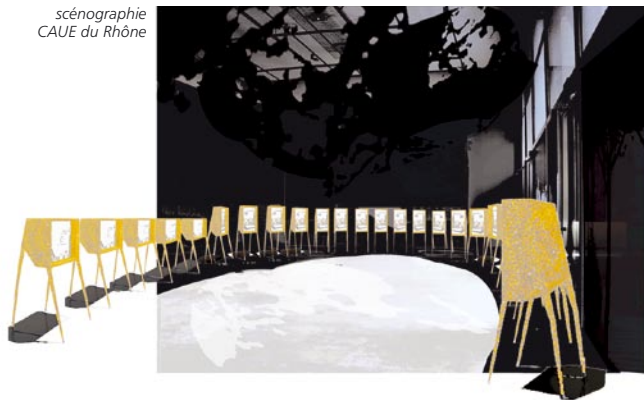
Après leur présentation à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Chaillot à Paris, les Nouveaux Albums des Jeunes Architectes et des Paysagistes s'installent au CAUE du Rhône du 12 janvier au 5 février 2007 (rencontre-débat à 17 h et soirée de vernissage le jeudi 11 janvier à 18 h 30).

Ils font rêver, c'est normal, ils sont architectes, mais aussi paysagistes et leurs dessins évoquent la capacité à transcender une situation, aussi pire soit-elle qu'un terrain de banlieue abandonné à requalifier, des friches

industrielles polluées à réinvestir, des logements et maisons à inventer pour quelques 500 000 demandes récemment recensées et tout ceci, en économisant les ressources et en employant des matériaux durables... La tâche est lourde ! Cette nouvelle troisième session du Ministère de la culture pour soutenir et accompagner l'ensemble d'une profession d'architectes et de paysagistes en France et à l'étranger, ô combien imaginative mais pas toujours très bien portante, nous révélera-t-elle quelques solutions séduisantes et réalistes parmi les 22 équipes d'architectes lauréats et les 5 de paysagistes ? C'est ce que l'exposition devrait présenter dans une scénographie qui n'évitera pas l'allusion au léopard, dans un monde professionnel qui tente par tous les moyens à rester dans la course.

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.

scénographie
CAUE du Rhône



À NOTER

Des communes renforcent leur assistance architecturale

Toutes les communes du département, qu'elles adhèrent ou pas au CAUE, ont droit à l'assistance architecturale : conseils gratuits en mairie ou au CAUE sur les projets de leur concitoyens. Mais 5 communes du département, Bron, Caluire et Cuire, L'Arbresle, Brignais, Genas ont signé avec le CAUE un protocole pour renforcer cette assistance, en nombre de jours, pour les aider dans l'instruction des autorisations d'urbanisme et permis de construire. D'autres protocoles sont envisagés en 2007 avec d'autres communes dont Givors. Quand on sait que la réforme du permis de construire impliquera un plus grand respect des délais d'instruction, l'efficacité de celle-ci sera à améliorer et le CAUE invite les communes à rester vigilant sur la qualité des constructions, des lotissements sur leur territoire.

Pour de plus amples renseignements sur les protocoles d'assistance architecturale : Christian Le Dain, directeur d'études au CAUE : 04 72 07 44 55.

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.

Disponibles au centre de documentation

La ville insoutenable

A. Berque, Ph. Bonin,
C. Ghorra-Gobin,
Ed. Belin, 2006

«L'habitat insoutenable» ou l'évidente incompatibilité de notre mode de vie actuel avec le maintien des équilibres de la biosphère. Pourquoi les citadins idéalisent-ils un habitat rural ? Histoire des motivations qui ont conduit à ce paradoxe en Europe occidentale, en Asie orientale, et en Amérique du Nord, du mythe arcadien au libéralisme post-fordiste.



Le renouveau de l'habitat intermédiaire

Frédéric Mialet, PUCA
Collection Recherche,
Ed. CERTU / PUCA, 2006

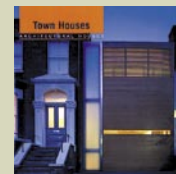
Face à la progression de l'étalement urbain contre lequel l'Etat a choisi de lutter avec la loi SRU, de nouvelles formes de semi-collectif sont aujourd'hui proposées qui répondent à certains critères de la maison individuelle.



Town houses. Architectural houses

A. Corcuera Aranguiz,
Ed. Monsa, 2005

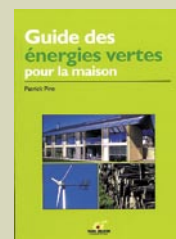
La maison de ville est un des phénomènes urbains les plus innovants dans le panorama architectural contemporain. Une vingtaine de réalisations montrent à travers plans et photos la créativité dans la capacité à tirer un parti maximal de l'espace.



Guide des énergies vertes pour la maison

Patrick Piro,
Ed. Terre vivante, 2006

Guide pratique pour tous ceux qui veulent passer à l'acte de construire en harmonie avec le climat. Les clés pour devenir producteur et consommateur d'énergies renouvelables à la maison : chauffage solaire, bois-énergie, pompe géothermique, électricité solaire, photovoltaïque, petit éolien, petite hydraulique, biogaz.



Small private gardens

A. Bahamon,
Ed. Te Neues, 2006

Comment tirer le meilleur parti de la plus petite surface pour un jardin privé. Les réalisations récentes présentées au niveau international illustrent des concepts parmi les plus innovants et les plus créatifs et en conséquence un changement radical dans l'aménagement paysager.





Rencontre "Le voyage de l'architecte, entre initiation et imitation",
26 octobre 2006, TNP de Villeurbanne, Percussions Claviers de Lyon © Photo Serge Mouraret

APPEL AUX ARCHITECTES

Maisons d'aujourd'hui.

Réception des projets :
fin janvier 2007.

L'Ordre des Architectes Rhône-Alpes et le CAUE du Rhône sont souvent confrontés à des particuliers qui cherchent à faire appel à des architectes pour les aider à réaliser leurs projets de maisons ; rénovations, extensions ou constructions neuves. Pour répondre de manière pertinente à ces démarches, nous devons pouvoir présenter des réalisations.

C'est pourquoi, nous ouvrons aujourd'hui aux architectes de la région Rhône-Alpes la possibilité d'exposer l'un de leurs projets de maison réalisés au cours de ces 15 dernières années dans le département du Rhône qui mette en avant la relation entre le client et l'architecte.

Une exposition d'une vingtaine de projets retenus est programmée au CAUE du Rhône en mai 2007.

Pour en savoir plus, prenez contact avec Fabien Perret au CAUE du Rhône : 04 72 07 44 55 - f.perret@caue69.fr.

À NOTER

Suite du voyage

«Aucun dessin ne me donne autant de plaisir que les dessins de voyage. Voyager, seul ou à plusieurs, c'est l'épreuve du feu...».

Des mots de rien du tout, Alvaro Siza, PU Saint-Etienne, 2002.

Réunis dans le cabaret du TNP de Villeurbanne pour une soirée exceptionnelle sur le thème «Le voyage de l'architecte, entre initiation et imitation», les invités de la biennale «Ville, voyage, voyageurs» ont découvert à travers plusieurs générations d'architectes et d'artistes, le rapport étroit qu'entretiennent voyage et création, écrits et dessins d'architectes, composition et musique. Parmi eux le très étonnant Stéphane Degoutin qui annonçait son ouvrage «Prisonniers volontaires du rêve américain» nous a fait partager son enquête qu'il a menée aux Etats-Unis sur ces étranges lotissements fermés, «les gated communities» et autres enclaves privées, autarciques,

structurées en réseau, qui apportent à ceux qui y habitent le sentiment de vivre en sécurité dans un regroupement où la mixité et l'hétérotopie deviennent l'exception.

L'ouvrage est publié, fort d'un reportage sans concession, mais où l'auteur ne juge pas les lieux qu'il a photographiés, analysés et les rencontres qu'il a faites lors de son séjour à Los Angeles dans le cadre du programme «L'envers des villes». Il nous laisse apprécier ce qui nous rapproche et nous sépare de ce mouvement qui existe aussi en Europe, de ces formes de maisons et lotissements ou immeubles qu'il génère, sachant que la clôture est l'élément déterminant qui va servir de frontière entre un «connu» sécurisant et un «inconnu» synonyme de peur ou de menace.

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.

Prisonnier du rêve américain,
Stéphane Degoutin,
Editions de La Villette, Paris, 2006.

RESSOURCES

à consulter

<http://www.visaville.net>

Site pédagogique du Musée Gadagne proposant des ballades urbaines thématiques et historiques sur les quartiers anciens et les projets urbains en cours à Lyon, à partir d'itinéraires de découverte et d'actions réalisées en milieu scolaire.

<http://www.institut-solaire.com>

L'Institut National de l'Energie solaire a pour objet de promouvoir et développer les énergies solaires en France et de fédérer les acteurs en ce domaine. Accès via un module de recherche à l'ensemble des documents de l'INES (rapports, ouvrages, liens). Sélection d'outils logiciels, sites et bases de données sur le solaire photovoltaïque, le solaire thermique et le solaire passif. Programme de formation, continue et initiale, sur les énergies renouvelables.

<http://www.fedsem.fr>

La Fédération des SEM (Sociétés d'Economie Mixte) représente 1158 SEM et assure la promotion de l'économie mixte locale et nationale, elle anime, informe et assure une assistance technique et juridique à ses adhérents. Présentation du réseau national et régional avec un annuaire par région et par département.

<http://www.chantier.net>

Site du programme du Plan Urbanisme Construction Architecture.

Le site présente les différents programmes et thématiques de recherche et d'innovation mis en œuvre par le PUCA. On trouve en édition en ligne des études exploratoires, actes de colloques et séminaires, ainsi que les résultats de consultation.

6bis, quai Saint-Vincent - Janvier 2007
Lettre du Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
du Rhône.

Directeur de la publication :
Paul Delorme,
vice-président du Conseil Général
du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice-en-chef :
Catherine Grandin-Maurin,
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :
Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet,
Catherine Grandin-Maurin, Xavier Guillon,
Christian Le Dain, Nathalie Michon.

Ont contribué à ce numéro :
Jean-Paul Brochot, Raphaël Morel,
Fabien Perret, Jacques Sordollet.

Maquette et mise en page : Créée
Imprimerie : Imprimerie Forézienne
Imprimé sur papier recyclé
Freelife Cento White 120 g

Dépôt légal : juin 2006
N° ISSN : 1621-210X
Trimestriel - 3000 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59
E-mail : caue69@caue69.fr
Site : www.caue69.fr

